

Diplôme Universitaire

DROIT DE LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE

Année universitaire	2026/2027	
Volume horaire de la formation	106 heures d'enseignements (de novembre à juillet)	TOTAL 107 heures
Evaluation	1 heure (épreuve écrite)	
Modalités d'enseignement	Présentiel ou distanciel	
Stage	Formation non éligible	

UE 1	Les droits des patients	13 heures
Les droits universels dans le soin (accès, liberté, sécurité, dignité) La personne de confiance Le droit de ne pas souffrir Le droit au secret	L'accès au dossier médical Droits de la fin de vie Droit à l'information Recueil du consentement	

UE 2	La responsabilité pénale	9 heures
Principes de droit pénal Principe de procédure pénale Responsabilité pénale des personnes morales (établissements de santé) et des personnes physiques (médecins, infirmiers, etc ...)	La responsabilité pénale au sein de l'équipe de soin Violation du secret médical Exercice illégal de la médecine / Faux certificats médicaux Euthanasie et fin de vie Homicide et blessures involontaires / Omission de porter secours	

UE 3	La responsabilité civile	17 heures
Le contrat médical et la responsabilité contractuelle La responsabilité délictuelle Les obligations du professionnel de santé (moyen, résultat, sécurité de résultat) Faute technique et faute d'humanisme La responsabilité du fait d'autrui (médecin salarié, commettant, préposé, équipe médicale) La responsabilité civile et le risque médical Responsabilité du fait des produits de santé défectueux		

UE 4	La responsabilité hospitalière	17 heures
Le service public hospitalier et son juge La faute personnelle / La faute de service La responsabilité sans faute La responsabilité pour faute lourde (faute « caractérisée » et défaut d'hygiène et d'asepsie) Faute médicale Faute dans l'organisation et le fonctionnement du service Articulation avec la solidarité nationale Responsabilité du fait des SAMU et des SMUR		

UE 5	La responsabilité ordinale et disciplinaire	9 heures
L'ordre La juridiction ordinale La déontologie	La procédure disciplinaire La sanction	
UE 6	Les procédures amiables	5 heures
Les assureurs	La Commission de conciliation et d'indemnisation	
UE 7	La solidarité nationale	5 heures
Les fonds d'indemnisation Les mécanismes d'indemnisation par la solidarité nationale Les conditions d'indemnisation par la solidarité nationale Le contentieux de la solidarité		
UE 8	Les contentieux spéciaux : fin de vie et hospitalisation sous contrainte	5 heures
Fin de vie – Contentieux LAT	Hospitalisation sans consentement	
UE 9	La réparation du préjudice corporel	21 heures
La victime, les proches, les ayants droits L'expertise Le recours des tiers payeurs La nomenclature Dintilhac La réparation fractionnée du préjudice Les fonds d'indemnisation (ONIAM) Les référentiels d'indemnisation (juridictions, Gazette du palais, assureurs)		
UE 10	La responsabilité vue de la direction de la qualité d'un établissement de santé	5 heures
La direction de la qualité La gestion des litiges en interne	La gestion des litiges en contentieux	
Examen terminal		1 heure
Epreuve transversale de restitution		

Responsabilité pédagogique

Caroline LANTERO
Professeure à l'Ecole de Droit - UCA
Caroline.LANTERO@uca.fr

Scolarité

Jade PAILLOUX
04 73 17 76 64 - Jade.PAILLOUX@uca.fr

Formation Continue

Cédric QUICHON
04 73 17 76 54 - Cedric.QUICHON@uca.fr

N° SIRET
130 028 061 00260
N° Déclaration activité
84630531763

